

Compte rendu

Réunion d'information du 26 Mars 2025

Sécurité et Propreté Prado-Castellane

Thème : Sécurité, propreté, animation et cohabitation dans l'espace public du quartier Castellane à Marseille.

Lieu : Cinéma du Prado, 36 avenue du Prado, 13006 Marseille

Organisateurs :

Cet événement a été organisé par :

- L'Association des Commerçants Prado-Castellane,
- L'Association des Commerçants du Haut de la Rue de Rome,
- Le Comité d'Intérêt de Quartier (CIQ) Castellane-Prado-Cantini,
- La CCI Aix-Marseille-Provence,
- La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA),
- La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME 13),
- L'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (l'UMIH 13),
- Le Conseil National des Entreprises de Coiffure (CNEC),
- Le Syndicat des Courtiers d'Assurances (Planète CSCA)

Les Intervenants :

- Monsieur **Yanis BOUZAR**, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de Police
- Monsieur **Ludovic PERNEY**, Vice-Président de la Région Sud
- Madame **Solange BIAGGI**, Métropole d'Aix-Marseille-Provence (Voirie, Propreté & travaux) et Monsieur **Bruno GILLES**, Conseiller délégué à la sécurité (GPO)
- Monsieur **Yannick OHANESSIAN**, Adjoint au Maire de Marseille (Sécurité & Tranquillité Publique) ; Madame **Cécile LEFLEFIAN**, Directrice de la Police Municipale de la ville de Marseille ; Madame **Josette FURACE**, Adjointe au Maire de Marseille (utilisation de l'espace publique) et Madame **Christine JUSTE**, Conseillère à la Métropole déléguée à la propreté de la ville de Marseille, Adjointe au Maire de Marseille
- Madame **Olivia FORTIN**, Maire des 6^e et 8^e arrondissements de Marseille
- Monsieur **Jean-Luc CHAUVIN**, Président de la CCI Aix-Marseille-Provence

Excusé :

- Monsieur **Hendrik DAVI**, Député de la 5^{ème} circonscription des Bouches-du-Rhône

Public présent : 150 participants dont 60% d'habitants et 40% de professionnels (commerçants, artisans et professions libérales).

Organisation & Déroulé : Présentation autour de 4 grands plateaux qu'étaient le Social, la Propreté, la Sécurité et l'Animation de la place. L'événement a été animé conjointement par l'association des commerçants et le CIQ.

Document joint à ce compte rendu : « Support de présentation pour le 26-03-2025 v26032025 »

1. Sécurité

- **Mesures mises en place et engagements de la Police Municipale :**
 - 3 Patrouilles pédestres de 6 personnes, 2 unités cynophiles, agents à vélo et 2 gyropodes.
 - Surveillance sectorisée (îlotage) avec des référents pour faciliter le dialogue.
 - Vidéo-surveillance renforcée (7 caméras sur Castellane).
 - Brigade de nuit renforcée pour répondre à l'insécurité nocturne.
- **Rôle des institutions :**
 - **État :** compétence régalienne, lutte contre la délinquance, narcotrafic, incivilités.
 - **Ville :** tranquillité publique, incivilités quotidiennes (stationnement).
 - **Région :** soutien financier à la vidéo-surveillance et à l'équipement des polices municipales (100 M€/an).
- **Données chiffrées 2024 communiquées par la police municipale & nationale:**
 - 743 procédures et 349 mises en fourrière sur l'avenue du Prado.
 - 111 policiers supplémentaires depuis 2020, 95 de plus attendus en 2025.
 - 50 % des dossiers pénaux résolus grâce à la vidéo-surveillance.
- **Objectifs communs :**
 - Occupation positive de l'espace public pour éviter les usages déviants.

- Implication conjointe des forces de l'ordre, des médiateurs, des commerçants et de la population.
-

2. Propreté et gestion des déchets

- **Fréquence de nettoyage, engagements de la Métropole :**
 - 7 jours/7 pour le nettoyage de la place.
 - 3 collectes de déchets par jour selon l'activité.
 - 3 à 4 hydrodécapages/an pour traiter la pierre (aspect esthétique).
 - Dispositifs spécifiques prévus pour des événements ponctuels (jour de match, concert...)
 - **Déchets commerciaux :**
 - Redevance spéciale selon le volume.
 - Possibilité de passer par des prestataires privés (mutualisation possible).
 - **Marchés :**
 - Responsabilisation progressive des forains pour repartir avec leurs déchets (Dixit Christine JUSTE).
 - Nécessité de respecter la législation sur les sacs en plastique.
 - **Difficultés mentionnées :**
 - Contraintes esthétiques (Bâtiments de France) empêchant l'installation libre de conteneurs.
 - Problèmes de stationnement pour les sociétés de collecte privées.
 - Incompréhension sur les volumes inclus dans la TEOM et la gestion par la Métropole qui n'est pas la même partout (ex : Salon). Engagement pris d'organiser des groupes de travail avec les différentes parties prenantes pour trouver des solutions adaptées et pragmatique.
-

3. Cohabitation & Nuisances

- **Circulation :**
 - Problèmes avec les deux-roues motorisés (stationnement sur trottoir, vitesse, bruit).

- Vidéo-verbalisation de tous les véhicules en infraction routière (Quid des fausses plaques ?)
 - Contrôles routiers renforcés : 170 opérations sur l'avenue du Prado en 2024 par la police nationale.
 - **Nuisances sonores et comportements incivils :**
 - Nécessité de mise en place d'une zone blanche sur la place Castellane pour les plateformes de livraison (Uber Eat, Deliveroo,...). Demande officielle de la Mairie, Métropole est nécessaire.
 - Interdiction de vente d'alcool après 22 h (Initiative Préfet).
 - Interdiction du protoxyde d'azote (vente et consommation), arrêté mairie centrale.
 - Mise en place d'une brigade municipale pour gérer les nuisances nocturnes.
 - **Population en situation de précarité :**
 - Problèmes de santé mentale et tutelles inefficaces.
 - Projet en partenariat CCI et la Croix Rouge pour créer un centre de soins pour les jeunes en difficulté (2 500 étudiants sur site)
 - L'occupation de l'espace publique n'est pas un délit mais l'état d'ivresse en est un.
-

4. Impact économique et animation

- **Travaux :**
 - 40 % de perte de chiffre d'affaires pour certains commerçants.
 - Difficultés de maintien de l'emploi dans le quartier.
- **Soutien économique :**
 - Région : dispositif « Mon Prêt TPE » (prêt à taux zéro sans garantie).
 - Ville : accompagnement à l'organisation d'événements.
- **Animations prévues :**
 - Grâce aux subventions de la Mairie centrale : Fête d'Halloween, fête de Noël par l'association des commerçants.

- Programmation estivale prévue par la mairie du 6/8 en collaboration avec le CIQ.

Conclusion et prochaines étapes

Comme l'a conclu le Président de la CCI Aix-Marseille-Provence Jean-Luc CHAUVIN, l'important est que les pouvoirs publics et les utilisateurs travaillent ensemble.

Ainsi, nous vous proposons les étapes suivantes :

- 1- Point sur le marché avec Madame FURACE,
- 2- Réunion d'information et de réflexion sur l'évacuation des déchets professionnels avec Madame JUSTE,
- 3- Réunion de réflexion sur la propreté et la signalisation du Parking Indigo Cantini avec la direction du parking, la métropole et les associations des commerçants,
- 4- Réflexion sur l'utilisation, protection et mise en valeur du banc sur la Place. Pourquoi ne pas le recouvrir d'une fresque illustrant l'histoire de différentes personnalités marseillaises ou d'une mosaïque ?
- 5- Mise en place d'un comité de suivi en septembre suite à la livraison de la place en juin 2025.

Marseille le 3 Avril 2025